

AVIS

DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

SUR LE BILAN 2016 DE LA GESTION PLURIANNUELLE AP-AE/CP

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 13 JUIN 2017

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ont pris part au vote: Michèle ANDRÉ, Hugues ATCHY, Maximin BANON, Jasmine BÉTON-MATAUT (procuration à Marcel BOLON), Marcel BOLON, Robert BOULANGER, Nicolas CARMI, Patrick CORRÉ, Philippe DOKI-THONON, Didier FAUCHARD (procuration à Jean-Raymond MONDON), Catherine FRÉCAUT (procuration à Philippe DOKI-THONON), Patrick GEIGLÉ, Judex GOPAL, Chantal GRÉGOIRE, Théodore HOARAU (procuration à Michel OBERLÉ), Yvès-Claude HOARAU, Ivan HOAREAU, Marie-Claire HOAREAU, Alain IGLICKI, Paul JUNOT (procuration à Nicolas CARMI), Gilles LAJOIE, Abdoullah LALA (procuration à Alain IGLICKI), Georges-Marie LÉPINAY, Céline LUCILLY, Éric MARGUERITE, Bruno MILLOT, Frédéric MIRANVILLE, Jean-Raymond MONDON, Thierry MOULAN, Gérard MOUTIEN (procuration à Éric MARGUERITE), Théophane NARAYANIN (procuration à Joël SORRES), Stéphane NICAISE, Michel OBERLÉ, Pierrick OLLIVIER, Pierre PAUSÉ, Jean-Louis PRADEL, Maryvonne QUENTEL, Corine RAMOUNE (procuration à Pierrick OLLIVIER), Jean-Pierre RIVIERE, Joël SORRES.

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

10, rue du Béarn - B.P. 17191 97804 Saint-Denis Cedex 9 Tél.: 0262 97 96 30 Fax.: 0262 97 96 31 ceser-reunion@ceser-reunion.fr www.ceser-reunion.fr



Le CESER prend acte du rapport présenté par le Conseil régional sur le Bilan 2016 de la gestion pluriannuelle AP-AE/CP.

Dans ce cadre, il souligne qu'il s'agit d'apprécier la gestion pluriannuelle pour laquelle la Collectivité a opté, tant en investissement (AP) qu'en fonctionnement (AE).

Il note qu'il ressort des inscriptions correspondantes pour 2016, les enseignements suivants :

- une amélioration du ratio de couverture en investissement des AP par les CP (de 3,5 années fin 2016, pour 4 années fin 2015 et 5 années fin 2014);
- une stabilisation du ratio de couverture en fonctionnement des AE par les CP (soit environ une année de mandatement).

Au regard des engagements pris à la clôture de l'exercice, afin d'analyser au plus juste les perspectives d'évolution budgétaires, le CESER renouvelle sa demande de disposer rapidement de l'actualisation de la PPI-PPF (Programmation Pluriannuelle d'Investissement – Programmation Pluriannuelle de Fonctionnement) et de la trajectoire d'équilibre en découlant.